

# Tarifs 2019 – 2020

Version du 4 août 2019

## 1. Grille tarifaire pour 32 semaines de cours

Niveau	Cours Individuel	Cours de Groupe	Orchestre Ensemble	Tarif facturé
				Mensuel (10 mois)
Pré-Twinkle & 1 <sup>er</sup> cahier	20 min.	40 min.	/	€ 110
2 <sup>ème</sup> & 3 <sup>ème</sup> cahier	30 min.	30 min.	30 min.	€ 140
4 <sup>ème</sup> cahier & +	45 min.	60 min.	60 min.	€ 160
+ Cours Individuel <sup>(1)</sup>	60 min.	60 min.	60 min.	€ 180
Cours d'Adultes (individuel)	30 min.	/	/	€ 100
Cours d'Adultes (perfectionnement)	60 min.	/	/	€ 200
Cours d'Adultes (ensemble) <sup>(2)</sup>	/	/	40 min.	€ 40
AFPS – Adhésion <sup>(3)</sup>	Famille / An			€ 22

FAMILLE NOMBREUSE <sup>(4)</sup>	
2 <sup>ème</sup> enfant / élève	- 10 % (ou 1 mois gratuit)
3 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> ... enfant / élève	- 20 % (ou 2 mois gratuit)

**1<sup>er</sup> COURS D'ESSAI GRATUIT**  
 (sans engagement et pour chaque membre de la famille)

- (1) A voir avec le professeur en fonction du niveau, besoins et souhaits de l'élève  
 (2) Doit s'accumuler avec une des options individuelles selon l'intérêt et disponibilité  
 (3) Obligatoire : [www.afpedagogiesuzuki.fr](http://www.afpedagogiesuzuki.fr)  
 (4) Les réductions sont calculées progressivement selon les différents niveaux des membres de la famille. La (plus grande) réduction sera donc appliquée sur le tarif de l'enfant le moins avancé.

L'achat et/ou location du matériel pour l'élève (instrument, cahier, etc.) n'est pas inclus dans le tarif des cours. Le professeur vous conseillera pour la location ou achat d'un instrument et tout autre matériel concernant les cours.

Barrière du Médoc – 33000 Bordeaux, France

**TEL : 06.95.94.48.85 @ : [twinklecoledemusique@gmail.com](mailto:twinklecoledemusique@gmail.com) WEB : [www.twinklem.com](http://www.twinklem.com)**

## 2. Les cours

Dès l'âge de 4 ans, les enfants peuvent s'inscrire aux cours de violon proposés par Twinkle Ecole de Musique Suzuki Bordeaux.

La pédagogie Suzuki comprend la participation à tous les cours hebdomadaires suivants :

- cours individuels
- cours de groupe
- cours d'orchestre (dès le niveau du 2ème cahier atteint)

### a. Cours individuels

Chaque semaine, tous les élèves ont un cours individuel qui varie de 20 à 60 minutes selon le niveau instrumental et la maturité de l'élève. La durée du cours est donc adaptée aux besoins de chacun.

Le jour de la semaine et les horaires sont définis en concertation avec le professeur.

### b. Cours collectifs

Dès la première année, l'enfant intègre un (ou plusieurs) cours de groupe avec des enfants ayant le même niveau que lui. Le nombre de cours de groupe variera selon le nombre d'inscriptions.

Les horaires définitifs des cours de groupe seront communiqués début septembre par le professeur.

### c. Cours d'orchestre / ensemble

Dès que l'élève atteint le niveau 2ème cahier Suzuki, il intègre l'orchestre à cordes (et/ou un cours d'ensemble) dédié au déchiffrement des partitions.

De manière générale, ce cours a lieu juste avant ou juste après un cours collectif.

### d. Concerts

Twinkle Ecole de Musique Suzuki Bordeaux organise chaque année (au minimum) 2 concerts auxquels les élèves sont tenus de participer. C'est l'occasion pour eux de jouer devant un public et de présenter aux familles les progrès accomplis.

### 3. Financement de l'école

Twinkle Ecole de Musique Suzuki Bordeaux fonctionne actuellement sous forme de Micro Entreprise. Le tarif se compose selon la répartition suivante:

- une cotisation à l'Association Française pour la Pédagogie Suzuki (AFPS).
- un paiement qui comprend les cours ainsi que les frais de fonctionnement

#### **a. AFPS (Association Française pour la Pédagogie Suzuki)**

La pédagogie appliquée au sein de Twinkle Ecole de Musique Suzuki Bordeaux s'inscrit dans un réseau international qui se décline aujourd'hui autour de l'International Suzuki Association (ISA) au Texas, de l'European Suzuki Association (ESA) à Londres et autour de l'Association française pour la pédagogie Suzuki (AFPS) à Marseille. Ce réseau a notamment pour rôle de garantir le niveau de compétence des professeurs, par le biais d'un système de formations et de diplômes très stricts, tout en permettant d'enrichissants échanges entre professeurs et entre élèves. Adhérer à ce réseau est une composante indissociable des cours de Twinkle Ecole de Musique. Cela se traduit par l'obligation, pour les familles des élèves, d'adhérer à l'AFPS.

#### **b. Paiement des cours (32 semaines de cours) et frais de fonctionnement**

Actuellement Twinkle Ecole de Musique Suzuki Bordeaux fonctionne sous forme de Micro Entreprise et envisage d'évoluer en association dans le futur. Actuellement, les frais de fonctionnement et le paiement des cours sont réunis en un seul montant. Les frais de fonctionnement incluent l'entretien et la location du local, l'achat et l'entretien du matériel pédagogique, les concerts etc.

Le paiement des cours se fait par virement mensuel pendant 10 mois (septembre – juin) ou par chèque à l'ordre de Cedric ALLARD.